INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Candriam Sustainable Bond Global High Yield, un compartiment de la SICAV Candriam Sustainable

Classe I - Actions de Capitalisation : LU1644441476

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier
Société de gestion: Candriam

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Principaux actifs traités:

Obligations et autres titres de créance dont l'émetteur ou l'émission sont notés au moins B-/B3 ou une note équivalente (c.-à-d. des émetteurs ou émissions considérés comme à haut risque) par une agence de notation reconnue ou considérés comme de catégorie de notation équivalente par la Société de Gestion (c.-à-d. une qualité de crédit évaluée par la Société de Gestion elle-même sur la base d'une analyse qualitative de l'instrument) au moment de leur acquisition.En l'absence de notation pour l'émission, la Société de Gestion se réserve le droit d'utiliser la notation de l'émetteur.

Stratégie d'investissement:

Le fonds cherche à atteindre une croissance de son capital en investissant dans les principaux actifs négociés et à surperformer l'indice de référence.

L'équipe de direction fait des choix d'investissement discrétionnaires sur la base d'un processus d'analyse économique/financière et d'une analyse interne de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) – toux deux reflétant les risques et les opportunités à long terme.

Si un titre de créance voit sa note dégradée en deçà de B-/B3 ou n'est plus considéré comme de catégorie de notation équivalente par la Société de Gestion, il sera alors vendu dans les six mois.Toutefois, dans le cas où des titres ne satisfaisant plus aux exigences de notation représenteraient moins de 3 % de la valeur nette d'inventaire des actifs du fonds, ils pourraient être tolérés par la Société de Gestion, à condition que les intérêts des Investisseurs ne soient pas lésés.

L'objectif d'investissement durable du fonds est de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'objectifs spécifiques ainsi que par l'intégration d'indicateurs liés au climat dans l'analyse des émetteurs et des titres.Le fonds vise également à avoir un impact positif à long terme sur les objectifs environnementaux et sociaux.Plus précisément, le fonds vise à atteindre des émissions globales de gaz à effet de serre inférieures d'au moins 30 % à celles de l'indice de référence (pour les sociétés émettrices).

Pour atteindre ces objectifs, le fonds met en œuvre une combinaison de sélection positive des meilleurs émetteurs sur la base de critères ESG, d'exclusion des émetteurs nuisibles à ces objectifs ou jugés sujets à des controverses.

Les émetteurs font l'objet d'une double analyse qui prend en compte la manière dont les activités des émetteurs contribuent à la réalisation d'objectifs durables, d'une part, et la manière dont les opérations et les politiques des émetteurs s'alignent sur les intérêts de leurs principales parties prenantes, d'autre part.Le résultat de cette analyse sert de base pour définir l'univers d'investissement et guider les gestionnaires de fonds dans la construction de leur portefeuille.

Cette analyse est complétée par les résultats des dialogues menés avec les émetteurs.

Cette approche d'investissement amènera le fonds à éviter certains émetteurs en raison de leur piètre qualité ESG ou contribution à la réalisation des objectifs de durabilité.Alors que le gestionnaire estime que ces émetteurs sont susceptibles de plier l'échine devant des émetteurs plus durables sur le long terme, la volatilité du marché et les tendances du marché à court terme pourraient faire en sorte que ces émetteurs surpassent les émetteurs plus durables sur des périodes plus courtes.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de Candriam et/ou le prospectus.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de Candriam et/ou le prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: ICE BofA BB-B Global High Yield Non-Financial Constrained Index Hedged EUR (Total Return)

Le fonds est activement géré et l'approche d'investissement implique le renvoi à un indice de référence.

Définition de l'indice de référence :L'indice mesure la performance des obligations d'entreprises non financières de qualité inférieure à « investment grade » (notées BB1 à B3) libellées en dollars américains, dollars canadiens, livres sterling et euros, émises dans les principaux marchés domestiques ou d'euro-obligations, et affichant une exposition aux émetteurs plafonnée à 2 %.

Utilisation de l'indice de référence :

- en tant qu'univers d'investissement.D'une manière générale, la majorité des émetteurs des instruments financiers du fonds font partie de l'indice de référence.Cela étant, les valeurs mobilières ne faisant pas partie de cet indice de référence sont admises,
- pour définir les niveaux/paramètres de risque,
- pour comparer des performances.

Degré d'écart entre la composition du portefeuille et celle de l'indice de référence :

Le fonds étant géré de manière active, son objectif n'est pas d'investir dans toutes les composantes de l'indice de référence, ni d'investir dans la même proportion dans ces composantes.Dans des conditions normales de marché, la « tracking error » du fonds sera de modérée à importante, soit comprise entre 0,75% et 3%.

Cette mesure est une estimation de l'écart entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence.Plus la « tracking error » est importante, plus les écarts par rapport à l'indice de référence sont importants.La « tracking error » effective dépend notamment des conditions du marché (volatilité et corrélations entre les instruments financiers) et peut différer de la « tracking error » prévue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Recommandation: Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :

- **Risque de crédit:** le fonds est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté. Ce risque est d'autant plus important que le fonds peut intervenir sur la dette à haut rendement dont les émetteurs sont réputés à risque.
- **Risque de contrepartie:** le fonds pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré, ces produits peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du fonds. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés**: leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.
- **Risque de liquidité:** le fonds investit dans des instruments financiers et/ou des segments de marché qui sont considérés comme moins liquides. Il en découle que ces instruments pourraient ne pas être vendables rapidement et / ou à des prix raisonnables. Ce risque est accentué dans certaines circonstances de marché et / ou en cas de rachat massif, ce qui peut affecter la performance du fonds.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0.77%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

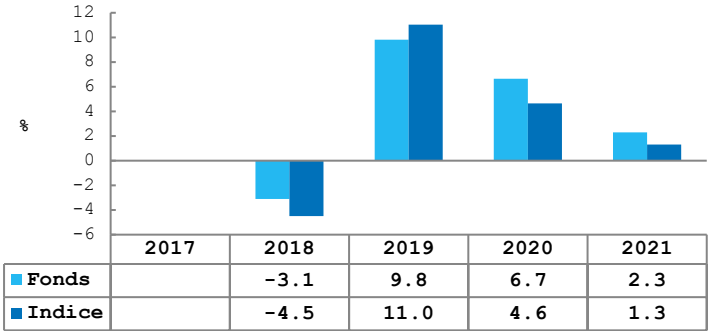
Frais courants:

Le chiffre communiqué est une estimation basée sur le montant total des frais attendus, car il existe trop peu de données historiques pour fournir des indications utiles sur les frais courants. Pour chaque exercice, le rapport annuel donnera le montant exact des frais encourus.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via www.candriam.com.

PERFORMANCES PASSEES



	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds		-3.1	9.8	6.7	2.3
Indice		-4.5	11.0	4.6	1.3

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

Année de création de l'action: 2017.

Devise: EUR.

Indice :ICE BofA BB-B Global High Yield Non-Financial Constrained Index Hedged EUR (Total Return).L'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps sans pour autant induire un changement important de stratégie.Ainsi, les performances affichées pour une ou plusieurs années pourraient différer de celles de l'indice actuel pour la ou les années correspondantes.

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam Sustainable. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet www.candriam.com. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et de comment cette politique est consistante avec la considération des risques et impacts de durabilité, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf.

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/12/2022.